

## P5 Séance 2

Les verbes pronominaux  
Langue

# GRAMMAIRE

### 1° Définition

Les verbes pronominaux s'emploient avec un pronom réfléchi (me, te, se, nous, vous, se).  
Ce pronom réfléchi est à la **même personne que le sujet**.

Le sens de réfléchi vient de réfléchir une image, comme dans un miroir.

Ex : Je (pronom personnel sujet 1<sup>re</sup> PS) **me** (pronom personnel réfléchi 1<sup>re</sup> PS) **demande**.

Ils se conjuguent avec l'auxiliaire être, aux temps composés.

Ex : Je **me suis** demandé.

### 2° Les différents verbes pronominaux

#### **A. Les verbes essentiellement pronominaux**

Ils n'existent que sous la forme pronominale ou leur sens est différent quand ils sont sous la forme pronominale.

Ex : **se réfugier, se souvenir, se repentir, se méfier, s'évanouir, se moquer, se rebeller, s'apercevoir (et apercevoir)...**

#### **B. Les verbes pronominaux de sens passif**

On peut leur substituer la forme passive. Le sujet subit l'action et l'agent de l'action (celui qui la fait) ne peut pas être identifié.

Ex : **Ces jouets se vendent seuls.**

*Cette matière se casse facilement. Proche de la tournure passive : Cette matière est cassée facilement ; souvent l'agent de l'action (celui qui fait l'action) importe peu ou est inconnu.*

#### **C. Les verbes pronominaux de sens réfléchi**

Le pronom désigne la même personne que le sujet. Le sujet exerce une action sur lui-même, une même personne est sujet et objet de l'action.

*Je me réveille à huit heures = Moi (sujet) exerce l'action de « réveiller » sur moi-même (objet de l'action).*

Ex : **se couper, se laver, se regarder, se raser...**

**Elle s'est coupée // elle s'est coupé le doigt**

#### **D. Les verbes pronominaux de sens réciproque**

Le sujet est au pluriel ou au singulier collectif. Les sujets exercent leur action les uns sur les autres et réciproquement.

Ex : se disputer, se réconcilier, s'embrasser, se téléphoner...

Ils se sont réconciliés peu après. = *Emmanuel s'est réconcilié avec Edouard + Edouard s'est réconcilié avec Emmanuel.*

Un verbe pronominal peut se rencontrer sous différentes nuances.

## ORTHOGRAPHE

### 3° L'accord du participe passé avec les verbes pronominaux

*Ces notions d'orthographe sont parmi les plus compliquées. Ne vous obstinez pas, si vous arrivez à comprendre la partie grammaire, cela suffira. Les exercices ne porteront pas sur celle-ci.*

#### **Les verbes essentiellement pronominaux et les verbes pronominaux de sens passif (A&B)**

On **accorde toujours** le participe passé avec le sujet. (Le pronom réfléchi est vide, il ne désigne rien, il n'a pas de sens).

Ex : Elles se sont méfiées.

Elle s'est cassée en mille morceaux.

#### **Les verbes pronominaux de sens réfléchi et de sens réciproque (C&D)**

Ces verbes sont des transitifs directs (ils peuvent se construire avec un COD).

**La règle d'accord est celle de l'auxiliaire avoir**, on accorde le participe passé avec le **COD** quand il est **placé avant**.

- Si le pronom réfléchi est l'objet de l'action et est COD, le participe s'accorde avec lui.

Ex : Ils se sont vus souvent avant d'oser se parler.

« *Se* » est COD > *Zelda regarde Link + Link regarde Zelda.* > *J'accorde.*

- Si le pronom réfléchi est COI ou COS, il faut chercher le COD pour vérifier l'accord.

Ex : Ils se sont écrit des mots d'amour.

« *Se* » n'est pas COD mais COI (le COD est « des mots d'amour ») > *Je n'accorde pas. Ils se les sont écrits en cachette.*

*Le COD « les » qui remplace « des mots d'amour » est placé avant le verbe. > Accord.*